

République du Tchad
Unité - Travail - Progrès

INSTITUT SUPÉRIEUR POLYTECHNIQUE LA "FRANCOPHONIE" DE N'DJAMENA

Arrêté n°968 / PR / MES / DG / DESB / SES / 2002

Diplôme de Technicien Supérieur

N° 00367 / ISPF

Session de: juin 2009

Par décision du jury d'examen du

il est conféré à

Né(e) le

le Titre de Technicien Supérieur en

Option :

Avec la Mention :

17 JUIN 2010

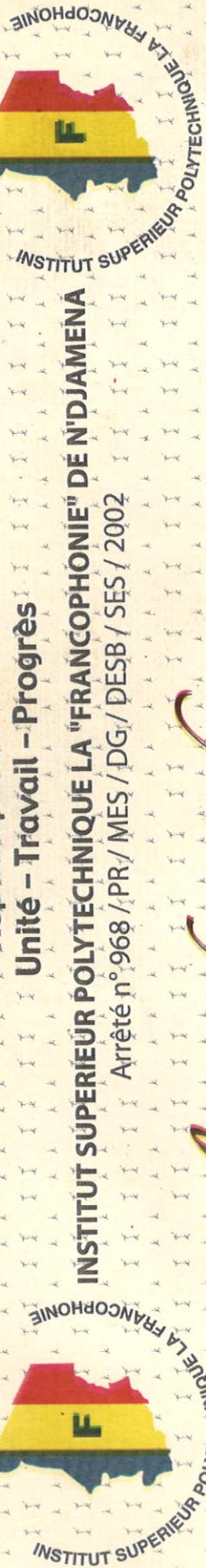
N'Djaména, le

Le Président du Jury

Le Directeur Général

Le Vice-Directeur Général

Le Secrétaire Général



Le Président du
Conseil d'Administration
ALLAMAYE GOLBEY